

## DEMANDE DE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

### Pièces à fournir impérativement

Votre rendez-vous en mairie :

le : .....

à : ..... H .....

#### PRÉ-DEMANDE

- A enregistrer sur le site [ants.gouv.fr](https://ants.gouv.fr) : imprimer le récapitulatif de la pré-demande ou présenter le numéro de numéro de la pré-demande en mairie.
- \* France Services Thiviers, vous accompagne à la réalisation de la pré-demande en ligne [ants.gouv.fr](https://ants.gouv.fr)

#### JUSTIFICATIFS DE DOMICILE (- de 1 an)

- A vos noms et prénoms, ou ceux de votre époux(se) :  
Facture ou échéancier GAZ, EDF, téléphone, avis d'imposition, assurance habitation...
- La facture électronique imprimée est acceptée.
- Si vous êtes hébergé :  
Une lettre signée de l'hébergeant certifiant que vous habitez chez lui depuis plus de 3 mois,  
Pièce d'identité de l'hébergeant,  
Justificatif de domicile au nom de l'hébergeant.

#### 1 PHOTO D'IDENTITÉ

de moins de 6 mois et non découpée

Les cartes des **personnes majeures** délivrées entre le 01/01/2004 et le 31/12/2013 sont prolongées de 5 ans supplémentaires, SUR LE TERRITOIRE FRANÇAIS.



**Après fabrication, la CNI est à récupérer auprès de notre mairie sous 3 mois par l'intéressé(e), après quoi le gestionnaire des titres demande sa destruction.  
Soyez vigilant.**

#### RENOUVELLEMENT

- Ancienne carte d'identité
- Si périmée depuis plus de 5 ans : acte de naissance de - de 3 mois ou passeport sécurisé valide ou périmé depuis - de 5 ans ou non sécurisé depuis - de 2 ans

#### PERTE OU VOL

- Acte de naissance de - de 3 mois ou passeport sécurisé périmé depuis moins de 5 ans ou non sécurisé périmé depuis moins de 2 ans
- Déclaration de vol délivrée par la Police ou déclaration de perte faite en mairie le jour du dossier.
- Timbres fiscaux : **25 €**  
Dématérialisé : [timbre.impots.gouv.fr](https://timbre.impots.gouv.fr)  
Papier : chez un buraliste

#### MAJEUR sous tutelle ou curatelle

- Décision de justice instaurant la tutelle ou curatelle
- Attestation de - de 3 mois du tuteur qui déclare être informé de la démarche + copie de la CNI du tuteur

**La demande de CNI se fait uniquement sur RDV du lundi au vendredi**

**Mairie Thiviers : 05 53 62 28 00**

#### 1ère DEMANDE

- Acte de naissance de - de 3 mois ou passeport sécurisé périmé depuis moins de 5 ans ou non sécurisé périmé depuis moins de 2 ans

#### CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

- Mariage** : acte de mariage ou acte de naissance avec mention de moins de 3 mois
- Divorce** : (pour les personnes souhaitant garder le nom de l'ex-conjoint(e)) Jugement de divorce autorisant la conservation du nom ou attestation de l'ex-conjoint(e) + copie de sa pièce d'identité
- Veuvage** : acte de décès

#### MINEUR - doit être présent

- Pièce d'identité de la personne détentrice de l'autorité parentale (seule habilitée à effectuer la demande et le retrait du titre)
- Justificatif de domicile au nom du représentant légal
- Garde alternée : justificatif de domicile des 2 parents + copie de la CNI parent absent + jugement de divorce ou séparation définitive
- Nom d'usage du mineur : attestation co-signée des 2 parents